	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne</p> <p>Extrait du registre des décisions du conseil communautaire</p> <p>DÉCISION DU PRÉSIDENT</p>	<p>CA-PDT-2024- 179</p>
---	---	------------------------------------

Signature d'un contrat de vérification règlementaire des installations électriques, de gaz et de chauffage.

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU l'arrêté préfectoral n° 2019-PREF.DRCL/263 du 30 juillet 2019 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étamais Sud-Essonne ;

VU la délibération du 28 juin 2021 n° CA-DEL-2021-081 aux termes de laquelle le Conseil communautaire a arrêté la liste des délégations consenties au Président, et notamment la capacité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU l'article CH 58 de l'Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP),

VU l'article PE 4 de l'Arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP)

CONSIDÉRANT la nécessité de vérifier périodiquement les installations électriques, de gaz, et de chauffage,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De signer le contrat N° Q-1808965 - 0797118 pour la vérification règlementaire des installations électriques, de gaz et de chauffage avec la société Bureau Veritas Exploitation, 2 rue Jean Mermoz – 91080 Evry Courcouronnes CEDEX, pour un montant de 18 365 € HT (22 038 € TTC).

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un

délai de deux mois. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : www.telerecours.fr;

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-préfet, publiée sur le site internet et dont ampliation sera transmise à :

- Mme Frédérique Camilleri, Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes Collectivités,
- Direction des Bâtiments de la CAESE,
- Direction des Moyens Généraux de la CAESE,

Étampes, le 12 SEP. 2024



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité le... 12 SEP. 2024



BUREAU
VERITAS

Bâtir un monde de confiance

VÉRIFICATION RÉGLEMENTAIRE CA ETAMPOIS / AFFAIRE 7897623

Contrat

N° Q-1808965 - 0797118

RÉFÉRENCE À RAPPELER POUR TOUTE COMMANDE

Ci-après désigné « Le client »

CA ETAMPOIS SUD ESSONNE

76 RUE SAINT JACQUES
91150 ETAMPES

Représenté par : M. Nicolas THELLIER

Tél : +33169926748
Email : nicolas.thellier@caese.fr
SIRET : 20001784600045

Ci-après désignée « La société »

BUREAU VERITAS EXPLOITATION

2 RUE JEAN MERMOZ
91080 EVRY COURCOURONNES
Centre Budgétaire : 0797118

Représenté par : Cyril CROCHARD

Responsable opérations
Tél : 06.86.42.95.75
Email : cyril.crochard@bureauveritas.com

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir de sa date d'émission, le 7 août 2024.
Elle constitue la dernière proposition négociée entre les parties dans toutes ses dispositions.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

Le Client confie à BUREAU VERITAS EXPLOITATION, qui accepte, les prestations désignées ci-après aux présentes conditions particulières et ce conformément aux conditions générales jointes :

- Conditions Générales de services Bureau Veritas Exploitation Zone France (CGSF-BVE)

1. TARIF

Montant global des prestations la première année (HT) :

Montant global TTC de la première année : 22 038,00 €

Devise: Euro (€)
TVA : 20%

18 365,00 €

Bâtir un monde de confiance

2. PÉRIMÈTRE DES PRESTATIONS

Lieu de réalisation : 76 RUE SAINT JACQUES , ETAMPES 91150

Q-1808965 - Annexe Périmètre - ELECTRICITE 2024

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 11.
Annexe Périmètre

Q-1808965 - Annexe Périmètre - ELECTRICITE 2024

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 11.
Annexe Périmètre

Q-1808965 - Annexe Périmètre - GAZ 2024

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 11.
Annexe Périmètre

Q-1808965 - Annexe Périmètre - GAZ 2024

Document disponible via le lien ci-après : [ce lien](#) et dans le chapitre Liste des documents joints page 11.
Annexe Périmètre

3. RECAPITULATIF DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Libellé(s)	Document(s) de référence	Date(s) ou période(s)	Périodicité	Quantité	Prix unitaire HT
Vérification périodique de l'état de conservation des aires et équipements de jeux	<u>FMLO01 §4.3 (v01-2021)</u>	2024	Annuelle	1 (Nombre)	1 740,00 €
Vérification périodique des ensembles de protection contre les retours d'eau (disconnecteur de type BA et clapet de type EA de type disconnecteurs)	<u>FMOSDCVP §3 (v01-2018)</u>	2024	Annuelle	1 (Nombre)	3 480,00 €
Vérification périodique des dispositifs d'ancrage	<u>FMEPO3 §4.1 v09-2019</u>	2024	Annuelle	1 (Nombre)	270,00 €
Vérification périodique des installations d'ascenseurs et monte-charge en exploitation dans les établissements soumis au Code du Travail	<u>FMBVE TMO 1 (v10-2022)</u>	2024	Annuelle	1 (Visite)	405,00 €
Contrôle technique des ascenseurs suivant la Loi de Robien	<u>FMTM10 (v08/2021)</u>	2024	Quinquennale	1 (Visite)	270,00 €
Vérification réglementaire des ascenseurs en exploitation dans les établissements recevant du public du 1er groupe et les hôtels de toute catégorie	<u>FMTM16 §4.1 (v08-2021)</u>	2024	Quinquennale	1 (Nombre)	135,00 €
Vérification périodique en exploitation des moyens de secours concourant à la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP); établissements assujettis au Code du Travail et habitations	<u>FMINO4 v10 -2019</u>	2024	Annuelle	1 (Visite)	1 080,00 €
Vérification initiale des installations électriques	<u>FMBVE ELO1 §4.1 (v11/2021)</u>	2024	Ponctuelle	1 (Visite)	1 160,00 €
Vérification périodique visuelle des installations de protection contre la foudre dans les établissements non soumis à l'arrêt du 04/10/2010	<u>FMBVE FDO 2 §3.4 (v07/2024)</u>	2024	Biennale	1 (Nombre)	135,00 €

Bâtir un monde de confiance

Vérification périodique détaillée des installations électriques	<u>FMBVE ELO1</u> <u>§4.2</u> <u>(v11/2021)</u>	2024	Annuelle	1 (Visite)	5 825,00 €
Complément Rapport quadriennal		2024	Quadriennale	1 (Visite)	1 620,00 €
Vérification périodique de l'état d'entretien et de fonctionnement des installations de gaz combustibles	<u>FMTBGZ03</u> <u>§4.1 (v01-</u> <u>2017)</u>	2024	Annuelle	1 (Visite)	1 060,00 €
Vérification périodique de l'état d'entretien et de fonctionnement des installations de cuisson	<u>FMTBGC03</u> <u>§4.1 (v01-</u> <u>2017)</u>	2024	Annuelle	1 (Visite)	1 060,00 €
Prestation de Gestion Administrative		2024	Annuelle	1 (Nombre)	125,00 €

Les prix sont calculés à partir des hypothèses de quantité et des prix unitaires définis ci-dessus. Le cas échéant, les quantités et/ou la nature des installations, équipements ou appareils ainsi que le tarif global de la prestation sont ajustés au réel à l'issue de l'intervention.

4. POUR COMMANDER

Si vous souhaitez commander, nous vous invitons à signer ce document électroniquement. Si vous avez un bon de commande, vous pouvez nous le faire parvenir par email accompagné de ce document signé à l'adresse : cyril.crochard@bureauveritas.com en indiquant la référence Q-1808965. La signature de ce document vaut acceptation du présent Contrat N° Q-1808965 libellé Vérification réglementaire CA ETAMPOIS / AFFAIRE 7897623, des Conditions Générales et des fiches descriptives des prestations qui sont disponibles en ligne et dont le lien est indiqué en annexe.

Montant global des prestations la première année – 2024 (TTC) : 22 038,00 €
Détail des prestations dans le chapitre « récapitulatif des prestations proposées »

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
2 RUE JEAN MERMOZ
91080 EVRY COURCOURONNES
Représenté par : Cyril CROCHARD
Email : cyril.crochard@bureauveritas.com

CA ETAMPOIS SUD ESSONNE
76 RUE SAINT JACQUES
91150 ETAMPES

Représenté par : M. Nicolas THELLIER
Tél : +33169926748
Email : nicolas.thellier@caese.fr
SIRET : 20001784600045

Le :
Signature :

Le Président

Johann NETTELHAUSER

5. DURÉE DU CONTRAT

Le contrat est conclu à compter de son acceptation par le client pour une durée ferme de 1 an(s) et sera renouvelé par tacite reconduction, à chaque échéance pour une durée égale, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception, par l'une ou l'autre des parties, trois mois avant l'échéance du contrat.

MODALITÉS SPÉCIFIQUES COVID 19

Dans le cas où les Services ne peuvent être exécutés par la Société du fait des conséquences imprévues de la COVID 19 et/ou des mesures gouvernementales prises dans ce contexte, les Parties conviennent que les obligations liées à l'exécution des Accords seront suspendues à la demande de la Partie la plus diligente par tous moyens écrits. Les Parties se concerteront afin d'établir un plan de continuité pendant cette période.

6. CONTENU DES PRESTATIONS

Libellé(s)	Caractéristique(s)	Précision(s)
Vérification périodique de l'état de conservation des aires et équipements de jeux		Crèche Serge levréz :
		Portique - J3960 Tobogan - J3902 Structure - J39952A
		Crèche Petit Prince :
		Tobogan - J3950A Locomotive - J2607 Wagon - j26
		Maison de l'enfance Jardin des luttin :
		Structure Portique Balancoire f toboggan - 91185 balancoire - 905008 23800
	Centre de loisirs de Valnay :	



Bâtir un monde de confiance



		Structure - Ama123pmi	Balançoire portique - Pneo
Equipement			
Vérification périodique des ensembles de protection contre les retours d'eau (disconnecteur de type BA et clapet de type EA de type disconnecteurs)		Bibliothèque Diane de Poitiers SOCLA DN 20 et BA2860 Centre culturel de Méréville Centre de loisirs d'Angeville PAS Centre de loisirs de Méréville Centre de loisirs de Valnay Conservatoire de musique Conservatoire d'art plastique Conservatoire de musique étampes SOCLA DN 20 et BA2860 Hôtel Anne de Pisseleu HONEYWELL DN 20 et CA295-3/4A Maison de l'enfance de Marigny Multi accueil serge levrez SOCLA DN 15 et BA2760 Piscine d'étampe SOCLA DN 3/4" et BA2760 Piscine de Méréville SOCLA DN 3/4" et BA2760 Piscine de Angerville SOCLA DN 3/4" et BA2760 Théâtre municipal WATT DN 15 et BA009	
LISTE DISCONNECTEUR			
Vérification périodique des dispositifs d'ancrage			



THEATRE (hotel communautaire en 2025)		
Vérification périodique des installations d'ascenseurs et monte-charge en exploitation dans les établissements soumis au Code du Travail	Catégorie d'établissement : ERP 1er groupe (Cat 1 à 4)	
1 ASCENSEUR MEDIATHEQUE 1 ASCENSEUR CENTRE DE LOISIR SACLAS 1 ASCENSEUR HOTEL COMMUNAUTAIRE		
Contrôle technique des ascenseurs suivant la Loi de Robien	Catégorie d'établissement : ERP 1er groupe (Cat 1 à 4)	
1 ASCENSEUR CENTRE DE LOISIR SACLAS		
Vérification réglementaire des ascenseurs en exploitation dans les établissements recevant du public du 1er groupe et les hôtels de toute catégorie		
1 ASCENSEUR CENTRE DE LOISIR SACLAS		
Vérification périodique en exploitation des moyens de secours concourant à la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP); établissements assujettis au Code du Travail et habitations	Catégorie d'établissement : ERP 1er groupe (Cat 1 à 4)	Vérification annuel (hors triennal SSI)
Moyens de secours : BIBLIOTHEQUE DIANE DE POITIER THEATRE D'ETAMPES	Moyens d'évacuation des fumées et SSI : OUI Moyens d'extinction du feu : OUI	
Vérification initiale des installations électriques	Nature d'établissement : Collectivites Catégorie d'établissement : ERP 1er groupe (Cat 1 à 4) Type de bâtiment : W Administration, banque, bureau (sauf si le professionnel ne reçoit pas de clientèle dans son bureau) Installation électrique : Basse Tension à puissance surveillée (P>=100kVA et P<180kVA)	HOTEL COMMUNAUTAIRE 1600M ²
Bureaux		m ² : 1600
Vérification périodique visuelle des installations de protection contre la foudre dans les établissements non soumis à l'arrêté du 04/10/2010	Nature d'établissement : Collectivites	

Bâtir un monde de confiance

CENTRE DE LOISIRS VALNAY		
Vérification périodique détaillée des installations électriques	Nature d'établissement : Collectivités Installation électrique : Basse Tension à puissance surveillée (P>=36kVA et P<100kVA)	
VOIR LISTE EN ANNEXE		
Vérification périodique de l'état d'entretien et de fonctionnement des installations de gaz combustibles		
Voir liste en annexe		
Vérification périodique de l'état d'entretien et de fonctionnement des installations de cuisson		
Voir liste en annexe		

7. RÉALISATION DES PRESTATIONS

Les prestations se déroulent suivant les étapes suivantes :

- **COMMANDE**

Validation du contrat ou de la commande
 Facturation à la commande le cas échéant

- **GESTION DES INTERVENTIONS**

Création des affaires et des interventions à réaliser
 Planification de la ou des dates de d'intervention

- **INTERVENTIONS**

Interventions sur site (examen visuel, mesures et essais, rédaction du rapport)
 Facturation totale ou du reliquat

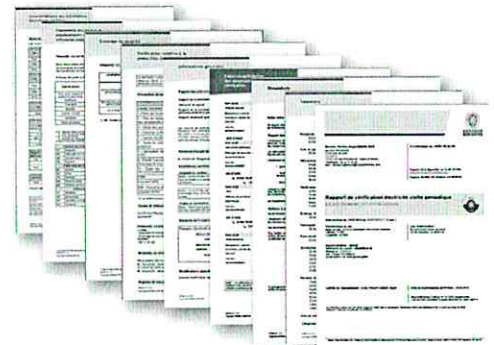
- **RAPPORTS**

En fonction des missions, mise à disposition du ou des rapports de vérification, certificats, compte-rendus, bilans

8. REMISE DES LIVRABLES



Les rapports d'intervention sont mis à disposition du client, sur le site dénommé « BV Link », sous forme de fichier « pdf ». L'ensemble des rapports émis, objet du présent contrat, sont conservés sur son espace « BV Link EXPRESS » pendant la durée du contrat et les 12 mois qui suivent où ils sont accessibles 7 jours sur 7 et 24h00 sur 24h00. Si le client possède déjà un accès au site BV Link, les nouveaux rapports seront mis à disposition sur son espace existant. Le service de mise à disposition et d'archivage des rapports sur le site BV Link EXPRESS (50 € HT/an) est offert dans le cadre du présent contrat.





Bâtir un monde de confiance

9. DISPOSITIONS A PRENDRE PAR LE CLIENT

Selon les prestations à réaliser, des dispositions préalables peuvent être demandées au Client. Nous vous remercions d'en prendre connaissance dans les fiches descriptives des prestations et nos conditions générales jointes en annexes.

10. SÉCURITÉ ET PLAN DE PRÉVENTION

Conformément au code du travail (article R4511-5), il appartient au chef de l'entreprise accueillante -dite utilisatrice- d'assurer la coordination générale en matière de prévention. A ce titre, le Client doit prendre toutes les précautions pour assurer la sécurité des intervenants de BUREAU VERITAS EXPLOITATION en mettant en œuvre l'ensemble des dispositions à prendre, détaillé au paragraphe 3 des conditions générales de services et complété, le cas échéant, pour chaque prestation dans la fiche descriptive jointe en annexe.

Bâtir un monde de confiance

11. MODALITÉS DE PAIEMENT ET FACTURATION

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les factures de BUREAU VERITAS EXPLOITATION sont présentées à l'issue de la prestation. Elles sont payables à 15 jours, date de facture. Les frais de gestion administrative sont facturés lors de la première facturation annuelle.

Les factures sont payables par CB, virement ou prélèvement. En optant pour le prélèvement, vous acceptez également le prélèvement de toutes les factures à venir de BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Les honoraires sont assujettis à la TVA en vigueur.

Les prix seront revus à chaque échéance de facturation

Le calcul de revalorisation des prix suivra à minima, l'indice SYNTEC Révisé comme indiqué ci-dessous :

$$P = P_0 \times I / I_0$$

P = Prix actualisé à échéance de facturation

I = Indice SYNTEC Révisé dernière valeur connue à date de facturation

P₀ = prix de base à la date du contrat

I₀ = Dernier Indice SYNTEC Révisé connu à la date d'émission de l'offre

Valeur de l'indice SYNTEC Révisé : 313,3

Les prix sont calculés pour des interventions entre 8 h 00 et 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés. En dehors de cette plage la Société se réserve le droit d'appliquer respectivement une majoration de 50% les nuits ou samedis et de 100%, les dimanches ou jours fériés. Ces majorations sont cumulatives. Les temps et frais de déplacement sont compris dans les prix dans un rayon de 50 km autour de l'agence concernée. Au-delà ou sur des sites difficiles d'accès (îles, refuges de montagne,...), les temps et frais de déplacements et d'hébergements pourront être facturés en sus sur la base de tarifs établis d'un commun accord ou sur la base des dépenses réelles engagées. Toute annulation de la prestation moins de 48h avant la date planifiée à la demande ou du fait du client fera l'objet d'une facturation forfaitaire d'une demi-journée. Dans le cas d'une annulation ou report 24 heures avant la date d'inspection, la facturation forfaitaire est portée à une journée. Les frais spécifiques déjà engagés tels que consommables périssables, locations moyens techniques,...) s'ajoutent à ces facturations forfaitaires. Toute intervention supplémentaire, à la demande ou du fait du Client, fera l'objet d'une facturation sur la base d'une facturation forfaitaire par demi-journée (complément de vérification lorsque la totalité ou une partie des installations ne peut être vérifiée par exemple : locaux ou installations inaccessibles, formation sécurité, plan de prévention ...) et des frais spécifiques déjà engagés (consommables périssables, locations moyens techniques, analyses,...). La demande d'envoi de livrables au format papier par envoi postal fera l'objet d'une facturation de 50€HT par envoi. En cas de reprise de contrat ou de factures du fait de changement de coordonnées du client, des frais forfaitaires de 120€HT seront facturés en sus. La nature et la consistance des prestations sont définies dans les documents de référence joints en annexes. Tout ce qui n'est pas traité dans le présent contrat pourra faire l'objet d'un avenant.

Le minimum de facturation des prestations sera de : 200€ HT

FACTURATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Vacation supplémentaire 1 Journée : 900 € HT
- Vacation supplémentaire 1/2 Journée : 450 € HT

Bâtir un monde de confiance

12. ANNEXES

DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS REALISÉES SOUS ACCREDITATION

Lorsque la prestation confiée est réalisée sous couvert d'accréditation, les dispositions suivantes sont à prendre en considération :

- L'engagement de confidentialité ne s'applique pas aux informations qui sont divulguées conformément aux exigences d'un texte légal ou réglementaire émis par un organisme d'accréditation ;
- Le Client ne peut faire référence à l'accréditation que par le biais de la reproduction intégrale des rapports émis par Bureau Veritas
- La procédure de traitement des réclamations et appels concernant les prestations accréditées sera mise à disposition de toutes personnes intéressées sur demande écrite.
- Le Client s'engage à autoriser les représentants de l'organisme d'accréditation d'assister – sur demande – aux prestations réalisées sur les sites concernés par les services.

IMPACT CO2

La réalisation de la prestation de Bureau Veritas, objet de la présente offre, correspond à l'émission estimée de 2359 kg de CO₂ équivalent. Cette valeur est calculée sur la base des émissions de CO₂ relevées dans le groupe Bureau Veritas au cours de l'année écoulée pour l'ensemble de ses activités. Elle intègre l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1, 2 et 3.

Le Groupe Bureau Veritas s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre selon une trajectoire compatible avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C qui a été approuvée par SBTi.

Ses objectifs correspondent à une réduction des émissions absolues de GES des scopes 1 et 2 de 42 % d'ici 2030 par rapport à 2021 et du scope 3 de 25 % sur la même période.

Retrouvez toutes les offres Bureau Veritas pour vous accompagner dans votre transition climatique : <https://www.bureauveritas.fr/besoin/atteindre-vos-engagements-net-zero>

FICHES DECRIVANT LES PRESTATIONS ET CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Les documents ci-dessous sont disponibles en ligne. Pour y accéder, suivez les liens ci-dessous et téléchargez le document avant signature électronique.

[FMLO01 §4.3 \(v01-2021\)](#)

[FMOSDCVP §3 \(v01-2018\)](#)

[FMEP03 §4.1 v09-2019](#)

[FMBVE TM01 \(v10-2022\)](#)

[FMTM10 \(v08/2021\)](#)

[FMTM16 §4.1 \(v08-2021\)](#)

[FMTBGZ03 §4.1 \(v01-2017\)](#)

[FMTBGC03 §4.1 \(v01-2017\)](#)

[FMIN04 v10-2019](#)

[FMBVE EL01 §4.1 \(v11/2021\)](#)

[FMBVE FD02 §3.4 \(v07/2024\)](#)

[FMBVE EL01 §4.2 \(v11/2021\)](#)

[CGSF-BVE v10-2020](#)

13. LISTE DES DOCUMENTS JOINTS

1. Q-1808965 - Annexe Périmètre - ELECTRICITE 2024
2. Q-1808965 - Annexe Périmètre - ELECTRICITE 2024
3. Q-1808965 - Annexe Périmètre - GAZ 2024
4. Q-1808965 - Annexe Périmètre - GAZ 2024

ELECTRICITE 2024

Batiments Vérification électrique / foudre					ELECTRICITE		complément Quadriennal		FOUDRE
Fonction	Numéro CADASTRE	Nom de l'équipement	Adresse	Collectivité	Prix en €	Prix en €		Prix en €	
Sport	C 1301	Piscine THIROUJIN 2 bassins Médiathèque	Chemin d'Autruy 17 Rue Jacob	ANGERVILLE ANGERVILLE	400,00 510,00		120,00 150,00		
Culture	AN 115	Hotel Anne de Pisseleu	Place de l'hotel de ville et des droits de l'homme	ETAMPES	220,00		60,00		
Culture	AN 123	Bibliothèque Diane de Poitiers	4 rue Sainte Croix	ETAMPES	300,00		90,00		
Culture	AC 226	Bibliothèque Ulysse annexe	6-8 rue jean etienne GUETTARD	ETAMPES	60,00		10,00		
Culture	AN 128	Conservatoire de Musique	19 bis rue Louis moreau	ETAMPES	130,00		32,00		
Sport	AY 435, 437	Piscine Charles Haury	Avenue de Bonnevaux	ETAMPES	130,00		39,00		
Culture	AV 113	Théâtre		ETAMPES	130,00		39,00		
Enfance	BI 200	Centre de Loisirs Vainay	Route de Chalo Saint Mard	ETAMPES	300,00		80,00		135
Petite-Enfance		Maison de l'enfance Serge LEVREZ		ETAMPES	300,00		80,00		
Petite-Enfance	AC 230	Halte garderie Mandarine	20 rue Jean Etienne GUETTARD	ETAMPES	65,00		10,00		
Culture	I 249	Gaiéchet-unique Bibliothèque	13-Rue-Saint-Antoine 4 rue au comte	ETAMPES			0,00		
Culture	D 266	Ecole de Musique art plastic		MORIGNY CHAMPIGNY	130,00		30,00		
Enfance	I 241	Maison de l'enfance	6/8 rue saint germain	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00		30,00		
Enfance	AI 209	Centre de Loisirs	Rue pierre barberot	MEREVILLE	180,00		50,00		
Sport	AI 209	Piscine	Rue pierre barberot	MEREVILLE	580,00		160,00		
Culture	AK 951	Office de tourisme	Place des halles	MEREVILLE	130,00		39,00		
Culture	AK 462	Ecole de Musique	Rue Paul BERT	MEREVILLE	130,00		39,00		
Enfance	AH 154	Centre de Loisirs	rue jean moulin	SACLAS	130,00		39,00		
Economie	B-295	Accueil-périsseleire	rue-claude-renault	SAINT-CYR-LA-RIVIERE			0,00		
Culture	AD 385	Rurapole	6 bis rue jean jaures	SACLAS	300,00		80,00		
Administratif	AY 113	Centre culturel	Place des halles	MEREVILLE	300,00		80,00		
Petite-Enfance		Point d'accès audroit / MID	1 rue du coq	ETAMPES	130,00		30,00		
Enfance		Multi accueil le petit prince		ETAMPES	580,00		174,00		
		Musée	2 place hotel de ville	ETAMPES	300,00		90,00		
		Centre de Loisirs	37 rue du jeu de paume	ANGERVILLE	130,00		39,00		
		HOTEL COMMUNAUTAIRE	76 rue saint jacques	TOTAL ELECTRICITE	5825,00				
				ETAMPES	1160,00				
				TOTAL FOUDRE					135,00

ELECTRICITE 2024

Batiments Vérification électrique / foudre		ELECTRICITE		FOUDRE			
Fonction	Numéro CADASTRE	Nom de l'Equipement	Adresse	Collectivité	Prix en €	complément Quadriennal	Prix en €
Sport	C 1301	Piscine THIROUIN 2 bassins Médiathèque	Chemin d'Autruy 17 Rue Jacob	ANGERVILLE	400,00	120,00	120,00
Culture	AN 115	Hotel Anne de Pisseleu	Place de l'hotel de ville et des droits de l'homme	ETAMPES	220,00	60,00	60,00
Culture	AN 123	Bibliothèque Diane de Poitiers	4 rue Sainte Croix	ETAMPES	300,00	90,00	90,00
Culture	AC 226	Bibliothèque Ulysse annexe	6-8 rue Jean etienne GUETTARD	ETAMPES	60,00	10,00	10,00
Culture	AN 128	Conservatoire de Musique	19 bis rue louis moreau	ETAMPES	130,00	32,00	32,00
Sport	AY 435, 437	Piscine Charles Haury	Avenue de Bonnevaux	ETAMPES	130,00	39,00	39,00
Culture	AV 113	Théâtre		ETAMPES	130,00	39,00	39,00
Enfance	BI 200	Centre de Loisirs Valnay	Route de Chalo Saint Mard	ETAMPES	300,00	80,00	80,00
Petite-Enfance		Maison de l'enfance Serge LEVREZ		ETAMPES	300,00	80,00	80,00
Petite-Enfance	AC 230	Halte garderie Mandarine	20 rue Jean Etienne GUETTARD	ETAMPES	65,00	10,00	10,00
Culture	I 249	Guichet-unique	13-Rue-Saint-Antoine	ETAMPES		0,00	0,00
Culture	D 266	Bibliothèque	4 rue au comte	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00	30,00	30,00
Enfance	I 241	Ecole de Musique art plastic	6/8 rue saint germain	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00	30,00	30,00
Enfance	AI 209	Maison de l'enfance	Rue pierre barberot	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00	30,00	30,00
Sport	AI 209	Centre de Loisirs	Rue pierre barberot	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00	30,00	30,00
Culture	AK 951	Piscine	Place des halles	MORIGNY CHAMPIGNY	180,00	50,00	50,00
Culture	AK 462	Office de tourisme	Rue Paul BERT	MORIGNY CHAMPIGNY	580,00	160,00	160,00
Culture	AK 154	Ecole de Musique	Rue Paul BERT	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00	39,00	39,00
Enfance	B-295	Centre de Loisirs	rue Jean moulin	MORIGNY CHAMPIGNY	130,00	39,00	39,00
Economie	AD 385	Accueil-pêcheurs	rue-claude-renault	SACLAS	130,00	0,00	0,00
Culture		Rurapole	6 bis rue Jean Jaures	SACLAS	300,00	80,00	80,00
Administratif	AY 113	Centre culturel	Place des halles	MORIGNY CHAMPIGNY	300,00	80,00	80,00
Petite-Enfance		Point d'accès audroit / MID	1 rue du coq	ETAMPES	130,00	30,00	30,00
Enfance		Multi accueil le petit prince		ETAMPES	580,00	174,00	174,00
		Musée	2 place hotel de ville	ETAMPES	300,00	90,00	90,00
		Centre de Loisirs	37 rue du jeu de paume	ANGERVILLE	130,00	39,00	39,00
VISITE INITIALE A EFFECTUER EN 2024		HOTEL COMMUNAUTAIRE	76 rue saint Jacques	TOTAL ELECTRICITE	5825,00		
				ETAMPES	1160,00		
				TOTAL FOUDRE			135,00

GAZ / CHAUFFAGE 2024

Fonction	Numéro CADAstre	Nom de l'Equipement	Adresse	Collectivité	Chaufferie	GAZ	FIOUL	Presta 1 Vérification		Presta 2
								des installations aux gaz combustibles TB GZ	Prix en €	Vérification aux installations de chauffage TB CH
Enfance		Centre de Loisirs	37 rue du jeu de paume	ANGERVILLE	1	X				
Culture	AN 128	Conservatoire de Musique	19 bis rue louis moreau	ETAMPES	1	X		65,00		65,00
Culture	AN 115	Hotel Anne de Pisseleu	Place de l'hotel de ville et des droits de l'homme	ETAMPES	1	X		65,00		65,00
Culture	AN 123	Bibliothèque Diane de Poitiers	4 rue Sainte Croix	ETAMPES	1	X		65,00		65,00
Culture	AV 113	Théâtre		ETAMPES	1	X		65,00		65,00
Enfance	BI 200	Centre de Loisirs Valnay	Route de Chalo Saint Mard	ETAMPES	5	X		280,00		280,00
Petite-Enfance		Maison de l'enfance Serge LEVREZ		ETAMPES	1	X		65,00		65,00
Sport	AY 435, 437	Piscine Charles Haury	Avenue de Bonnevaux	ETAMPES	1	X		65,00		65,00
Culture	AK 462	Ecole de Musique	Rue Paul BERT	MEREVILLE	1	X		65,00		65,00
Culture		Centre culturel	Place des halles	MEREVILLE	1	X		65,00		65,00
Enfance	AI 209	Centre de Loisirs	Rue pierre barberot	MEREVILLE	1	X		65,00		65,00
Sport	AI 209	Piscine	Rue pierre barberot	MEREVILLE	1	X		65,00		65,00
Culture	D 266	Ecole de Musique art plastic	5 rue des ponts	MORIGNY CHAMPIGNY	1	X		65,00		65,00
Enfance	I 241	Maison de l'enfance	6/8 rue saint germain	MORIGNY CHAMPIGNY	1	X		65,00		65,00
								Total presta 1	1 060,00 €	
								Total presta 2		1 060,00 €

Les prestations 1 et 2 devront être réalisées en même temps sur un seul passage

Total presta 1 + 2

2 120,00 €

GAZ / CHAUFFAGE 2024									
Fonction	Numéro CADASTRE	Nom de l'Equipement	Adresse	Collectivité	Chaufferie	GAZ	FIOUL	Presta 1 Vérification des gaz combustible TB GZ	Presta 2 Vérification des gaz combustible TB CH
Enfance		Centre de Loisirs	37 rue du jeu de paume	ANGERVILLE	1	X		Prix en €	Prix en €
Culture	AN 128	Conservatoire de Musique	19 bis rue louis moreau	ETAMPES	1	X		65,00	65,00
Culture	AN 115	Hotel Anne de Pisseleu	Place de l'hotel de ville et des droits de l'homme	ETAMPES	1	X		65,00	65,00
Culture	AN 123	Bibliothèque Diane de Poitiers	4 rue Sainte Croix	ETAMPES	1	X		65,00	65,00
Culture	AV 113	Théâtre		ETAMPES	1	X		65,00	65,00
Enfance	BI 200	Centre de Loisirs Valnay	Route de Chalo Saint Mard	ETAMPES	5	X		280,00	280,00
Petite-Enfance		Maison de l'enfance Serge LEVREZ		ETAMPES	1	X		65,00	65,00
Sport	AY 435, 437	Piscine Charles Haury	Avenue de Bonnevaux	ETAMPES	1	X		65,00	65,00
Culture	AK 462	Ecole de Musique	Rue Paul BERT	MEREVILLE	1	X		65,00	65,00
Culture		Centre culturel	Place des halles	MEREVILLE	1	X		65,00	65,00
Enfance	AI 209	Centre de Loisirs	Rue pierre barberot	MEREVILLE	1	X		65,00	65,00
Sport	AI 209	Piscine	Rue pierre barberot	MEREVILLE	1	X		65,00	65,00
Culture	D 266	Ecole de Musique art plastic	5 rue des ponts	MORIGNY CHAMPIGNY	1	X		65,00	65,00
Enfance	I 241	Maison de l'enfance	6/8 rue saint germain	MORIGNY CHAMPIGNY	1	X		65,00	65,00
								Total presta 1	1 060,00 €
								Total presta 2	
								1 060,00 €	

Les prestations 1 et 2 devront être réalisé en même temps sur un seul passage

Total presta 1 + 2

2.120,00 €